



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 janvier 2020

La BCE lance une évaluation de sa stratégie de politique monétaire

- Cette évaluation portera notamment sur la formulation quantitative de la stabilité des prix, la gamme des instruments de politique monétaire, les analyses économique et monétaire et les modes de communication
- D'autres considérations, en rapport avec la stabilité financière, l'emploi et le développement durable, seront également prises en compte dans l'évaluation
- L'évaluation devrait être achevée d'ici fin 2020
- L'évaluation reposera sur une analyse approfondie, l'ouverture d'esprit et la participation de toutes les parties prenantes

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a lancé ce jour une évaluation de sa stratégie de politique monétaire. La stratégie de politique monétaire avait été adoptée en 1998 et certains de ses éléments clarifiés en 2003.

Depuis 2003, les structures de l'économie mondiale et de la zone euro ont profondément évolué. Le ralentissement tendanciel de la croissance, dû à l'affaiblissement des gains de productivité et au vieillissement de la population, ainsi que les conséquences de la crise financière ont poussé les taux d'intérêt à la baisse, réduisant les marges de manœuvre de la BCE et d'autres banques centrales pour assouplir la politique monétaire à l'aide des instruments conventionnels en période d'évolutions conjoncturelles défavorables. De plus, les réponses devant être apportées face à une inflation trop faible sont différentes de celles que le défi posé par une inflation trop élevée a très longtemps rendues nécessaires. Les menaces sur la durabilité environnementale, la rapidité de la numérisation, la mondialisation et les transformations des structures financières ont elles aussi modifié l'environnement dans lequel la politique monétaire opère, y compris la dynamique de l'inflation.

Face à ces défis, le Conseil des gouverneurs a décidé d'entamer une évaluation de sa stratégie de politique monétaire, dans le strict respect du mandat de la BCE de maintien de la stabilité des prix inscrit dans le traité.

Madame Lagarde, présidente de la BCE, a déclaré qu'il est temps, alors que nos économies évoluent profondément, de mener une évaluation stratégique permettant à la BCE de remplir son mandat dans l'intérêt des Européens.

Le Conseil des gouverneurs va examiner comment la stratégie de politique monétaire a contribué, au cours des années, à l'accomplissement du mandat confié à la BCE par le traité et va déterminer si certains éléments de cette stratégie doivent être ajustés. La formulation quantitative de la stabilité des prix ainsi que les approches et instruments grâce auxquels la stabilité des prix est assurée seront au cœur de l'exercice. L'évaluation étudiera également comment d'autres considérations, en rapport avec la stabilité financière, l'emploi et le développement durable, peuvent être prises en compte dans le cadre du mandat de la BCE. Le Conseil des gouverneurs va évaluer l'efficacité et les effets secondaires potentiels de la gamme d'instruments de politique monétaire conçus au cours des dix dernières années. Il va analyser comment l'examen économique et monétaire à travers lequel la BCE évalue les risques pesant sur la stabilité des prix peut être adapté, notamment au regard des tendances actuelles et nouvelles. Le Conseil des gouverneurs, enfin, va revoir ses modes de communication.

Ce processus devrait être conclu d'ici la fin de l'année. Deux principes guideront le Conseil des gouverneurs : analyse approfondie et ouverture d'esprit. En ce sens, l'Eurosystème invitera toutes les parties prenantes à participer.

Pour toute demande d'informations, les médias peuvent s'adresser à [Eva Taylor](#) (tél. +49 69 1344 7162).